



1

Jours

Les travaux de copropriété

dans IMMOBILIER - COPROPRIETE / Réf : JUR-COPR-2

Objectifs de la formation

- Gérer les principes juridiques de la gestion de travaux en copropriété
- Identifier les différentes natures de travaux
- Préparer le financement des travaux
- Gérer les travaux en copropriété des devis à la réception

Programme de la formation

A l'issue de la formation, les participants seront préparés à :

Matin

1. Différencier les types de travaux

- Les travaux d'urgence
- Les travaux obligatoires
- Les travaux d'économie d'énergie
- Les travaux d'entretien ou d'amélioration
- Le carnet d'entretien

2. Identifier les règles juridiques

- Compétences
- Assemblée générale : documents à joindre
- Assemblée générale : majorités
- Travaux irréguliers

3. Examiner le financement collectif

Après midi

SAS LEXOM

au capital de 25 000,00 €

Siège social : 155 Avenue René Privat - 07000 PRIVAS

N° SIRET : 510 869 274 00066 - RCS Aubenas

Code NAF : 85.59A / N° TVA Intra : FR 74510869274

GROUPE
LEXOM

LES FILIALES DU GROUPE LEXOM :

LEXOM

someformpro
formation professionnelle

supipgv
école supérieure

BIO
FORMATION

DEFI3
TRANSFORMER VOTRE FORMATION

ALTERCLASS

IRFA

FRANCE CARRIÈRE



4. Examiner les devis et les appels d'offre

5. Gérer l'organisation du chantier

6. Gérer la réception du chantier

Pré-requis

Aucune connaissance préalable n'est requise pour suivre cette formation

Public cible

Agent immobilier

Pédagogie

Méthodes pédagogiques

- Alternance d'apports théoriques et de cas pratiques afin de permettre aux stagiaires de s'approprier efficacement le contenu des formations.
- Organisation de jeux de rôles et mises en situation concrètes des stagiaires.

Modalités d'évaluation

- Evaluation des acquis à l'issue de chaque partie de la formation, et exercices de synthèse écrits à la fin des formations.
- Une attestation de formation reprenant l'ensemble des objectifs pédagogiques sera délivrée à chaque participant à l'issue de la formation.

